



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

NOTE DE SERVICE N° 20181129

Comme annoncé lors de l'assemblée Générale du 19 octobre 2018, la Ville de Saint Etienne finance l'équipement d'une ciblerie neuve pour le pas de tir 50 mètres.

En raison des interventions qui vont être effectuées pour le démontage et le remplacement de la ciblerie, l'utilisation du pas de tir 50M est interdite pour la durée des travaux qui se dérouleront du 07 décembre au 21 décembre 2018.

Le pas de tir 25 M reste utilisable pendant cette même période dans les conditions habituelles

Tout membre du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir de la Loire à délégation et pouvoir pour faire appliquer la présente décision.

Merci à Messieurs les Présidents des clubs utilisateurs d'informer leurs membres et de contribuer à l'application de la présente.

Saint-Etienne, le 29 Novembre 2018

Le Président du Comité
Départementale de Tir

Jean-Pierre CHERENE

Diffusion :
E-mailing tireurs

Copie :
Affichage bureau Grouchy
Affichage pas de tir 50 M Grouchy
Messieurs les Présidents des clubs :
ASC, ATS, STCRL, TOF, TOSE, SEST
Tous Membres du Codir CDTL

Pour information :
Messieurs les présidents des sociétés de tir de la Loire (autres)
Monsieur FALQ Direction des Sports Mairie Saint Etienne